

**Ordre du jour :**

- 1 – Informations diverses
- 2 – Ajout des points n°7, 8 et 9 à l'ordre du jour
- 3 – Approbation du compte rendu du conseil scientifique du 01/10/09
- 4 – Demande d'aide au symposium « l'Autre au miroir de la scène : l'imaginaire de l'altérité au théâtre »
- 5 – Budget initial Recherche 2010
- 6 – Dépenses justificatives 2009 des aides à la traduction des publications
- 7 – Proposition de 3 membres au Conseil d'administration des PUV (Presses universitaires de Valenciennes)
- 8 – Modalités d'attribution des Primes d'Excellence Scientifique
- 9 – Plan de financement I-Trans

**1 – Informations diverses**

- Informations de la part du Vice-Président chargé de la Recherche

La fusion initialement prévue en 2010 des laboratoires : le LAMIH, le LME et le LMP n'aura pas lieu. Le LAMIH va recentrer son activité sur les applications humaines et transports. En revanche, une ou plusieurs nouvelles BA (équipe d'accueil) sont en création pour accueillir les deux équipes qui sortent du LAMIH ainsi que le LME et LMP.

En complément, un pôle recherche concernant les transports sera également créé pour assurer la coordination des moyens à mettre en œuvre (dotations financières, emplois...) et des objectifs. Ce pôle comprendra un comité de pilotage et un comité scientifique international.

La visite du Ministère prévue pour le 8 décembre prochain est reportée au mois de janvier 2010. Un délai qui permet de finaliser les dossiers dont l'accréditation sera demandée au Ministère. M. Millot insiste sur le fait qu'il est important que tous les laboratoires de l'UVHC soient reconnus par le Ministère.

Concernant l'évaluation, les notations AERES des laboratoires ne sont pas à la hauteur des attentes de l'Université, ce qui peut avoir des répercussions sur les adossements de certains masters. C'est notamment le cas en Droit, en Économie et en Gestion, qui représentent 30 % des étudiants de l'UVHC et ce chiffre continue de croître de 10 % chaque année.

Par ailleurs, le nouveau modèle de financement dépendra du nombre et de la notation des enseignants chercheurs. Or, le nombre de publiants reconnus est en baisse. La répartition des publiants/non-publiants est la suivante : 187 publiants classés A, 64 classés B et enfin 120 non-publiants classés C, sachant que près de la moitié ne réclament pas leur appartenance à un laboratoire.

Un groupe de travail émanant notamment des trois conseils réfléchit actuellement sur des mesures à prendre dans le cadre du nouveau statut des enseignants chercheurs remplaçant le statut de juin 84 pour aider les enseignants chercheurs à publier davantage mais également à concilier leurs deux missions : la recherche et la formation.

- Modernisation des services généraux - CTP du 21/10/2009

Présentation de ce point par M. le Secrétaire Général, M. Chabasse, qui explique pour chacun des services concernés la mission des différents acteurs qui le composent.

Cette modernisation est de fait une application des orientations du contrat quadriennal 2006-2009.

- Le Service Financier devient la Direction des Affaires Financières. Tout en énonçant les fonctions du personnel, il précise qu'elles sont également tournées vers la Recherche qui est un enjeu essentiel de l'UVHC.

- L'agence comptable assure les procédures de gestion et les procédures de contrôle. Elle abrite désormais le service facturier, ce afin d'accélérer les délais procédures.
- La Direction des Ressources Humaines : l'établissement prend tous les actes individuels et collectifs concernant le personnel.
- La Direction de la logistique, de la maintenance et du patrimoine : un interlocuteur unique, ce qui facilite la communication inter-services.
- Le Secrétariat Général intègre désormais toutes les compétences juridiques.

Les délais de procédures sont jugés trop longs (problème du nombre de contrôles, lourdeur administrative) et critiqués par les membres du Conseil scientifique, malgré leur constat de la bonne volonté de la majorité du personnel de l'Université. M. Chabasse assure qu'une réflexion est menée afin de les réduire considérablement et affirme que le traitement des agents titulaires devrait grandement s'améliorer. La communication entre les services étant une part prépondérante à l'amélioration de ces questions.

La question de la rémunération des stagiaires de l'UVHC a été posée, en effet de nombreux étudiants réalisent un stage dans un laboratoire de l'UVHC. M. Chabasse nuance la réponse en établissant une différenciation relative aux raisons du stage, ainsi si celui-ci s'inscrit dans le cadre d'un projet « professionnel », il doit être rémunéré (a fortiori, si cette condition n'est pas remplie, le stage ne donne pas droit à rémunération).

## **2 – Ajout des points n°7, 8 et 9 à l'ordre du jour**

Vote favorable à l'unanimité.

## **3 – Approbation du compte rendu du conseil scientifique du 01/10/09**

Vote favorable à l'unanimité.

## **4 – Demande d'aide au symposium « l'Autre au miroir de la scène : l'imaginaire de l'altérité au théâtre »**

M. ZIEGER présente la manifestation scientifique ainsi que son plan de financement prévisionnel (recettes/dépenses).

A ce titre, le CALHISTE demande une subvention de 1000 € à l'UVHC.

Vote favorable à l'unanimité.

## **5 – Budget initial Recherche 2010**

Présentation du budget prévisionnel de la Recherche pour l'année 2010. En l'absence d'informations sur les dotations de l'Etat, il est proposé de reconduire le budget 2009.

Vote favorable à l'unanimité.

## **6 – Dépenses justificatives 2009 des aides à la traduction des publications**

Bilan des dépenses des aides à la traduction de publications pour chacun des laboratoires, pour l'année 2009.

Vote favorable à l'unanimité.

## **7 – Proposition de 3 membres au Conseil d'administration des PUV (Presses universitaires de Valenciennes)**

Après un rappel des origines de la création des PUV, M. MILLOT explique que l'évolution des institutions, notamment le PRES et l'existence des Presses Universitaires du Septentrion et de l'Artois, ont mené à une réflexion sur le fonctionnement et l'orientation des PUV. D'où une récente réforme de leurs statuts, la définition d'un nouveau règlement intérieur et la volonté de changer de ligne directrice. M. HUFTIER présente ainsi les membres actuels du Conseil d'administration des PUV et formule la proposition de trois nouveaux membres : M. Alexandre BONDUELLE (directeur de la FDEG), Mme Sylvie MERVIEL (directrice du LSC) et M. Alain FUSELIER (directeur des éditions « Ancrage »).

Vote favorable à l'unanimité.

## **8 – Modalités d'attribution des Primes d'Excellence Scientifique**

M. MILLOT présente les modalités d'attribution des PES (Primes d'Excellence Scientifique) :

- Pour des raisons d'équilibre budgétaire et dans cette période transitoire, le nombre de PES attribuées pour 2009 sera le nombre de PEDR (Primes d'Encadrement Doctoral et de Recherche) libérées par les titulaires qui viennent de terminer leur contrat (13 majoré d'une possibilité, soit 14).

- Le Ministère a fait remonter trois listes de candidats : classés A, qui devraient bénéficier de la prime ; classés B, qui pourraient en bénéficier ; classés C, qui ne devraient pas en bénéficier. Le nombre de candidats classés A étant inférieur au nombre de possibilités, le Conseil scientifique a proposé de compléter avec des candidats classés B.

Le jury chargé de statuer parmi les candidats classés B, et selon les critères définis par le Ministère, sera le Conseil Scientifique restreint aux professeurs.

- Le montant de la prime correspondra à celui de la PEDR actuelle : MCF, PR2, PR1.

Vote favorable à l'unanimité.

## **9 – Plan de financement I-Trans**

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

Valenciennes, le 30 novembre 2009

Le Vice-Président chargé de la recherche

P. MILLOT

**Présidence du C. S. :** M. MILLOT, Vice-Président chargé de la recherche

**Présents :**

**Collège A :**

Mme HARMAND  
MM. ABRAMOVICI, GAZALET, GUERRA, LEPOUTRE, LOCHEGNIES, NONGAILLARD, ZIEGER

**Collège B :**

M. SODAÏGUI

**Collège C :**

Mme SÉNÉCHAL  
MM. DELOT, GUIZARD-DUCHAMP, POLET, TABARY

**Collège E :**

MM. DANJOU, GARÇON

**Collège pers. ext. :**

MM. KAMINSKI, ZINGRAFF

**Invités :**

Mme TRUFFERT  
MM. HERBIN, HUFTIER

**Ont donné pouvoir :**

M. VRANCKEN à M. SODAÏGUI, M. CATTAN à M. LEPOUTRE, M. JENNY à Mme SÉNÉCHAL, Mme PETILLON à M. ZIEGER, M. DELBECQ à M. ZINGRAFF, M. PAPIN à M. LOCHEGNIES, M. CADET à M. KAMINSKI, M. DUBURCQ à M. GUERRA

**Excusés :**

Mme GIRARD, Mme GUILAIN, M. MALLET